

France-Aix-en-Provence: Waste and rubbish containers and bins

OJ S 202/2015 17/10/2015

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération du Pays d'Aix-en-Provence

Postal address: CS 40868

Town: Aix-en-Provence, Cedex 1

Postal code: 13626

Country: France

For the attention of: Mme la directrice de la commande publique

E-mail: direction-marches@agglo-paysdaix.fr

Telephone: +33 488788800

Fax: +33 488788808

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.agglo-paydaix.fr>Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Communauté d'agglomération du Pays d'Aix

Postal address: 3 cours Sextius

Town: Aix-en-Provence

Postal code: 13100

For the attention of: Mme la directrice de la commande publique

Internet address: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_2knA5FSf89**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Fourniture et maintenance de colonnes enterrées.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Tout le territoire de la CPA.

NUTS code FR824 Bouches-du-Rhône

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La présente consultation concerne la fourniture, la livraison et le transport, la maintenance, la réparation, l'enlèvement, la destruction et le recyclage de colonnes enterrées pour la collecte sélective et la collecte traditionnelle des ménages et des gros producteurs (ex: commerces). Les équipements pourront être regroupés en point de propreté (point d'apport volontaire — PAV) ou isolés et selon le type de flux collecté, répartis sur les communes de la Communauté du Pays d'Aix.

Les flux collectés sont le verre, les emballages ménagers recyclables (collectés en tri flux ou en bilux), les papiers et journaux revues magazines (JRM) et les ordures ménagères pour les déchets ménagers.

II.1.6. CPV code(s)

34928480 Waste and rubbish containers and bins, 44613800 Containers for waste material, 50800000 Miscellaneous repair and maintenance services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché s'exécutera par bons de commande, émis au fur et à mesure des besoins, dans la limite des seuils minimums et maximums suivants par an:

— montant minimum annuel HT: 150 000 EUR,

— montant maximum annuel HT: 750 000 EUR.

Le marché sera conclu pour une période de 12 mois à compter de sa date de notification.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le marché ne prévoit aucun cautionnement.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Possibilité de cession ou de nantissement de créances,

Délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture.

Financement prévu sur le budget de fonctionnement/investissement de la CPA, sur ses fonds propres.

Paiements par mandats administratifs sur présentation des factures correspondantes, après service fait.

En application de l'article 87 du CMP, le présent marché donne droit au versement d'une avance de 5 % du montant minimum (TTC) du marché pour chaque période reconduite. Cette avance sera versée au titulaire sauf avis contraire de sa part indiqué dans l'acte d'engagement. Le versement de l'avance est conditionné à la production d'une garantie à première demande.

Marché à prix unitaires.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupement solidaire à l'attribution du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles 44 et 45 du code des marchés publics permettant la vérification de la satisfaction des conditions d'accès à la commande publique (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel):

Une lettre de candidature comprenant l'identification du candidat et l'objet du marché. Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire.

Le(s) document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait k-bis, délégation de pouvoir, statuts ...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprise.

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6.6.2005 modifiée et de l'article 29 de la loi n° 2005-102 du 11.2.2005 modifiée, conformément à l'article 43 du CMP. L'utilisation des imprimés Dc1 et Dc2 est autorisée.

Ces formulaires sont téléchargeables sur le site suivant: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Pour chacun des membres du groupement éventuel:
— une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. Ces informations pourront être fournis dans le cadre du formulaire Dc2.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Pour chacun des membres du groupement éventuel:

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années;
- la présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Les entreprises de création récente pourront justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières par tout moyen de preuve et, notamment, par la présentation des titres d'études ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables des prestations.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le niveau minimum exigé pour la capacité technique du candidat est le suivant:

- 1 technicien de maintenance,
- 1 camion atelier.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations. Weighting 60
2. Valeur technique. Weighting 35
3. Délais de fourniture et livraison du matériel. Weighting 5

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015M096

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

24.11.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 210 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Type de pouvoir adjudicateur: Établissement public de coopération intercommunale
Les critères de sélection des candidatures sont les capacités financières, technique et professionnelle des candidats, liées et proportionnées à l'objet du marché. Les candidatures sont examinées au vu des éléments demandés aux articles III.2.1 à III.2.3 du présent avis d'appel public à la concurrence.

N.b: les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements du dossier de candidature que la CPA peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace, et que cet accès soit gratuit.

La valeur technique sera appréciée au regard des éléments contenus dans le mémoire

technique justificatif au vu des sous-critères suivants:

Sous-Critère no1: Qualités techniques des fournitures proposés (matériaux, traitements et procédures d'assemblage) jugées au regard:

Éléments constitutifs:

- silo fixe,
- silo amovible,
- borne de remplissage,
- plate-forme piétonnière.

Organes fonctionnels:

- crochets,
- trappes de fond,
- système de sécurité à l'ouverture.

Sous-critère no2: Qualités esthétiques et fonctionnelles des fournitures proposées examinées sur les points suivants:

Qualités esthétiques:

- richesse de la gamme proposée (déclinaison d'accessoires, couleurs, ...),
- intégration paysagère (aspect visuel, intégration paysagère, ...).

Qualités fonctionnelles:

- usagers (facilité d'accès, d'utilisation, ...),
- collecte (facilité des opérations de vidage, d'accrochage, de repositionnement du silo fixe, ...),
- maintenance (accessibilité des pièces, facilité de remplacement/réparation, gestion des jus et écoulement...),
- sécurité (système anti-chute, vidage fond de fosse, pré-équipement des matériels pour la mise en place,),

Sous-Critère no3: Accompagnement et prestations de maintenance apprécié au regard des points suivants:

- délais d'intervention pour les prestations de maintenance curative, ainsi que pour les interventions d'urgence,
- efficacité de l'organisation pour répondre aux prestations demandées (base d'intervention, stocks de pièces et colonnes, modalités d'intervention pour l'entretien et la maintenance, suivi de la relation avec la communauté, réunions, ...)
- exhaustivité et pertinence des points de contrôle listés pour la vérification périodique et préventive au-delà des prescriptions minimales.

Chaque sous-critère est noté de 0 (très mauvais) à 5 (excellente qualité). Chaque sous-critère a un poids identique.

La note technique est obtenue en calculant la moyenne des notes obtenues pour chaque sous critère de la valeur technique. Il lui sera ensuite appliqué le coefficient relatif au critère «Valeur technique» mentionné ci-dessus.

Le délai de livraison et de fourniture des matériels sera apprécié de la manière suivante:

Pour chaque type de délai:

- fourniture des colonnes ou éléments de colonnes (silo fixe et amovible),
- fourniture des autres pièces (pièces détachées).

La note relative à ce critère est calculée en fonction de l'écart qui sépare l'offre examinée de l'offre la moins disante de la manière suivante:

Note de l'offre examinée = (délai le plus faible proposé/délai proposé au titre de l'offre examinée) x5.

Les délais proposés par le candidat sont ceux renseignés à l'ae à la rubrique «Délais d'exécution».

On applique à la moyenne des notes ainsi calculées le coefficient relatif au critère «Délai de

livraison» mentionné ci-dessus.

Chaque critère est noté sur 5 points. Pour chaque critère on applique ensuite le coefficient mentionné au 3.3 du règlement de la consultation. La note finale est donc une note sur 5 points.

Les notes cumulées des critères mentionnés ci-dessus permettront de classer les offres par ordre décroissant et de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement à chaque candidat qui en fera la demande par courriel ou par télécopie aux coordonnées indiquées en haut du présent avis ou qui viendra le retirer à l'adresse géographique suivante: direction de la commande publique — 3 cours Sextius, 13100 Aix-en-Provence, aux heures d'ouverture des bureaux (de 8:30 à 12:30 et de 14:00 à 17:00 du lundi au jeudi, de 8:30 à 12:30 et de 14:00 à 16:00 le vendredi, sauf jours fériés).

Il pourra être téléchargé par voie électronique à l'adresse internet suivante: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_2knA5FSf89

La remise des plis peut se faire:

- soit par envoi à l'adresse postale indiquée en haut du présent avis, pour tout envoi en recommandé avec accusé de réception,
- soit par dépôt contre récépissé ou pour tout autre mode d'acheminement (Chronopost, ups, fedex, etc...= aux horaires et à l'adresse géographique susvisée,
- soit par voie électronique à l'adresse Internet suivante: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_2knA5FSf89

Le candidat devra impérativement choisir entre le dépôt de son offre sur la plate-forme de dématérialisation ou l'envoi sur support papier ou sur support physique électronique.

Lors du téléchargement du DCE, les candidats sont expressément invités à communiquer les coordonnées d'une personne physique et son adresse électronique afin qu'ils soient informés, en cours de consultation, des éventuelles erreurs matérielles, rectifications ou compléments d'information apportés au DCE initial.

La date de début d'exécution des prestations est prévue le 16.6.2016.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à un marché passé selon la procédure négociée pour la réalisation de prestations similaires à celles du marché objet de la présente consultation selon les modalités de l'article 35-II-6 du code des marchés publics.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 13.10.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Body responsible for mediation procedures

Official name: Préfecture de région PACA -comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCIRAL)

Postal address: boulevard Paul Peytral

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13282

Telephone: +33 491156374

Fax: +33 491156190

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.5. Date of dispatch of this notice

13.10.2015